

DEPECHE DE L'AGENCE TAHITIPRESSE
DU 27 SEPTEMBRE 2006

**COMMUNAUTE EUROPEENNE : ALLOCATION SPECIALE POUR LES
REGIONS ULTRAPERIPHERIQUES**

Margie Sudre souhaite que les régions aidées, et notamment les Régions ultrapériphériques (RUP), "puissent démontrer rapidement à la Commission européenne qu'elles sont capables de consommer régulièrement et à bon escient les fonds européens mis à leur disposition, en mobilisant les énergies, et en faisant preuve de créativité".

Margie Sudre, député européen (PPE-DE, UMP), Conseiller régional de La Réunion, se félicite dans un communiqué, mercredi, "que le Parlement européen ait donné, à une très large majorité, son avis conforme sur les 'orientations stratégiques communautaires pour la cohésion', permettant ainsi le lancement des nouveaux programmes des Fonds structurels en temps et en heure, dès janvier 2007".

Après avoir développé plus spécifiquement une analyse des orientations stratégiques ayant pour objectif "d'orienter plus fortement la politique de cohésion pour la période 2007-2013 vers l'amélioration de la compétitivité européenne, pour soutenir la croissance et l'emploi", elle se réjouit que "le nouveau cadre législatif prévoit également de fournir aux régions ultrapériphériques une allocation spéciale pour tenir compte des coûts élevés que les distances font peser sur elles". Elle dit enfin partager "l'objectif de la Commission consistant à faire en sorte que cette allocation contribue elle aussi à créer de la croissance et des emplois durables dans les RUP".